



Octobre 2026

Au fil de Grâce

N° 229

Editorial

Déjà les vacances !

Les vacances de la Toussaint se profilent et l'eau se fait toujours attendre. Même si ces derniers jours quelques gouttes sont tombées, il en faudra beaucoup plus pour retrouver un niveau satisfaisant. D'où le maintien en vigilance sécheresse, en espérant ne pas devoir envisager d'autres mesures. Nous devons dès à présent nous montrer vigilants face à cette situation nouvelle et la sobriété est un premier geste fondamental.

Par contre la sobriété ne s'applique pas aux animations de la commune comme le démontre leur nombre au mois de novembre. Cela démarre avec le repas des aînés le 7 novembre suivi du repas de l'école le 10 novembre puis le marché de Noël et le téléthon qui aura lieu cette année le samedi du dernier week-end de novembre. Autant d'occasions de sortir de chez soi et de rencontrer du monde !

Et bien sûr, nous vous invitons toutes et tous à la cérémonie du 11 novembre à 11h au monument aux morts.

Quoi de nouveau à Grâce-Uzel ? Le cabinet d'architecte de Sandrine Nicolas a été retenu pour l'étude de faisabilité du foyer-logement et comme nous vous l'avions déjà dit, vous êtes les bienvenus si vous souhaitez prendre part aux discussions concernant cet aménagement. N'hésitez pas à vous manifester si vous voulez faire partie du comité de pilotage dédié à cette opération.

Et bientôt une nouvelle tête dans l'équipe communale avec l'arrivée d'Anthony Le Helley comme agent communal à partir de la deuxième quinzaine de novembre. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil en attendant sa présentation dans le prochain bulletin.

D'ici là, de l'eau aura coulé sous les ponts !

L'équipe municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2026



Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance
Tarifs location
Tarif cimetière
Transfert compétence eau
Subvention pour l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers
Désignation référents santé
Questions Diverses

Présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.

Absente excusée : Mme Stéphanie LE MÉE donne pouvoir à A.LUCAS.

Absent : M. Jean-Marc VIDELOT

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne M.PINÇON, en qualité de secrétaire de séance pour la présente séance.

TARIFS LOCATIONS

Il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser les tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2027.

Le conseil propose une augmentation des tarifs de 3 % portant les tarifs indiqués dans les tableaux suivants.

MANIFESTATION	ORGANISATEUR COMMUNE	ORGANISATEUR HORS COMMUNE
ESPACE ARC-EN-CIEL		
<u>BAL (matinée ou soirée)</u>	246 €	337 €
Bal mariage – vin d'honneur	171 €	262 €
Repas privé 1 repas	213 €	354 €
Repas privé – 2 repas / jour	276 €	459 €
Location du lendemain	131 €	185 €
Repas association avec entrées	337 €	538 €
Assemblée générale avec repas	337 €	538 €
Location cuisine seule	171 €	337 €
Loto, concours de cartes	262 €	430 €
Soirée spectacle avec entrées	262 €	430 €
Arbre de Noël – assemblée générale	171 €	276 €
Réveillon	383 €	586 €
Divers	171 €	262 €
Forfait entretien	200 €	200 €
Activités hebdomadaires	17 €	17 €
Chauffage /climatisation 1 jour	60 €	60 €
Chauffage /climatisation 2 jours	120 €	120 €
Café Obsèques (y compris vaisselle)	75 €	100 €

MANIFESTATION	ORGANISATEUR COMMUNE	ORGANISATEUR HORS COMMUNE
MATERIEL ESPACE ARC-EN-CIEL		
Couvert complet association	0.16 €	0.84 €
Couvert complet particulier	0.31 €	0.84 €
Couvert au détail	0.14 €	0.28 €
Cafetière	16 €	16 €
Sono	145 €	267 €
Mange-debout	42 € le lot de 4	43 € le lot de 4
BRIS DE VAISSELLE		
Assiette association	2.55 €	2.61 €
Assiette blanche	3.82 €	3.82 €
Verre association	0.66 €	0.66 €
Verre à pied et flûte	2.54 €	2.54 €
Couvert association	0.66 €	0.66 €
Fourchette et couteau à poisson mariage	1.60 €	1.60 €
Couteau mariage	2.81 €	2.81 €
Cuillère à café mariage	0.84 €	0.84 €
ARRHES	50 %	50%
PREAU PONT HERVE		
Table	2.76 €	3.93 €
Chaise	0.61 €	1.19 €

TARIFS CIMETIERE

Il est proposé au Conseil Municipal les tarifs suivants :

Concession cimetière : 120 € pour 30 ans

Tarif des plaques pour le jardin du souvenir : 40 €

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE

Le Conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-5, L. 5211-17, L. 5214-16 et L. 2224-7 et suivants ;

VU la loi n°2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement » ;

VU les statuts en vigueur de Loudéac Communauté Bretagne Centre ;

VU la délibération n° CC_2026_161 du Conseil communautaire de Loudéac Communauté Bretagne Centre en date du 15 septembre 2026, relative au transfert de la compétence « Eau » à compter du 1er janvier 2027, notifiée à la commune le 16 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire a approuvé le principe du transfert à Loudéac Communauté Bretagne Centre de la compétence « Eau », telle que prévue à l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales, et son intégration parmi les compétences facultatives de la communauté à compter du 1er janvier 2027 ;

CONSIDÉRANT que cette compétence comprend les missions relevant du service public d'eau potable définies aux articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, et notamment la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine, ainsi que les missions qui leur sont directement rattachées ;

CONSIDÉRANT que la prise d'effet du transfert est fixée au 1er janvier 2027 et qu'elle emporte modification correspondante des statuts de Loudéac Communauté Bretagne Centre afin d'y intégrer la compétence «Eau» parmi ses compétences facultatives ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux des communes membres sont appelés à se prononcer par délibérations concordantes sur le transfert proposé, dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération communautaire ;

ENTENDU le rapport de Monsieur / Madame le Maire ;

AU VU des éléments de présentation annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

1. **APPROUVE par 8 voix pour, 1 contre et 1 abstention** le transfert à Loudéac Communauté Bretagne Centre, à compter du 1er janvier 2027, de la compétence facultative « Eau », telle que prévue à l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales ;

2. **PRÉCISE** que cette compétence comprend les missions relevant du service public d'eau potable telles que définies aux articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, et notamment la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine, ainsi que les missions qui leur sont directement rattachées ;

3. **APPROUVE** la prise d'effet de ce transfert au 1er janvier 2027 ;

4. **APPROUVE** en conséquence, la modification des statuts de Loudéac Communauté Bretagne Centre afin d'y intégrer, parmi les compétences facultatives à compter du 1er janvier 2027, la compétence suivante : « Eau, dans les conditions prévues par les articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales » ;

5. **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la transmettre à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor ;

PRÉCISE qu'une copie de la présente délibération sera adressée au Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU CONGRES DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Uzel sollicite le soutien de la commune dans le cadre de l'organisation du Congrès départemental des sapeurs-pompiers des Côtes-d'Armor, qui se tiendra le 17 octobre 2026 sur la commune d'Uzel près de l'Oust.

Considérant l'intérêt de soutenir cette manifestation au regard des missions de sécurité ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de : 500 €

Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

DÉSIGNATION RÉFÉRENTS SANTÉ

Considérant :

- L'importance de disposer d'interlocuteurs identifiés au sein de la commune pour les questions relatives à la santé ;
- La volonté de la commune de participer aux réflexions et actions de prévention, d'information et de promotion de la santé sur son territoire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner en qualité de référents santé de la commune :

HINDRÉ François, Maire

LE COUEDIC Yohann, Adjoint

BOUVET Kathleen conseillère municipale ;



Restauration du Pont direction St Thélo

A cause de son mauvais état général, le pont au lieu-dit La Fosse à la limite de St Thélo devait être restauré.



La buse a été changée et agrandie pour faciliter le passage de l'eau (qui fait défaut en ce moment c'est vrai).

Circulation sur les trottoirs

**Afin d'éviter un malheureux accident sur nos trottoirs!
Merci de le rappeler à vos enfants et ados !**

Trottoirs partagés : qui a (vraiment) le droit d'y circuler ?

Avec la multiplication des nouvelles mobilités dans nos rues, une question revient souvent à l'esprit des piétons comme des conducteurs : **qui est autorisé à rouler sur les trottoirs** ? Pour garantir la sécurité de tous, le Code de la route encadre très strictement l'usage de ces espaces réservés. Un petit rappel des règles s'impose pour éviter les mauvaises surprises et les amendes.

Moteur ou vélo : c'est interdit !

Pour les véhicules rapides, la règle d'or est simple : le trottoir est une zone interdite.

Les trottinettes électriques (EDPM) : Qu'il s'agisse de trottinettes à moteur, d'hoverboards ou de monoroues, **la circulation sur les trottoirs est strictement interdite.** Ils doivent obligatoirement emprunter les pistes cyclables ou, à défaut, la chaussée.

Les vélos : Les cyclistes adultes doivent rouler sur les voies qui leur sont dédiées ou sur la route. **Seuls les enfants de moins de 8 ans** ont le droit de rouler à vélo sur le trottoir, à condition de conserver une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

APPARTEMENT A LOUER



46 m2

1 cuisine - séjour / 1 chambre / 1 salle de bains
A l'étage

loyer: 280 € / charges: 47€

Renseignements au 02.96.28.81.78



ORDURES MENAGERES



Lors du passage de la collecte, il vous est demandé de ne pas coller vos poubelles les unes aux autres, de laisser un écart entre elles afin que le bras puisse les saisir plus facilement. En cas de non respect de cette consigne, les poubelles ne pourront pas être collectées.

MATINEE ENTRETIEN



Petit rappel : notre matinée entretien des sites a lieu ce mercredi 21 octobre !

Rendez-vous à 9h devant la mairie.

Pensez à prendre vos gants et vos outils de jardinage.

STGS vous informe que notre commune est toujours placée en **situation de crise sécheresse**, correspondant au niveau le plus élevé de restrictions.

Dans ce contexte, nous vous invitons à **économiser l'eau** et à respecter les restrictions d'usage en vigueur afin de préserver la ressource en eau.

Les principales restrictions à respecter

Nous vous rappelons que les usages suivants sont **interdits** :

- **Arrosage des potagers de 8h à 20h ;**
- **Arrosage des espaces verts, pelouses et massifs ;**
- **Remplissage ou remise à niveau des piscines**, y compris les piscines hors sol ;
- **Nettoyage des façades, murs, toits et terrasses ;**
- **Nettoyage des bateaux ;**
- **Nettoyage des véhicules.**

Chaque geste compte : économisons l'eau

En période de sécheresse, chacun peut contribuer à préserver la ressource en eau en adoptant quelques gestes simples :

- Réparer rapidement les **fuites d'eau** (robinets, chasses d'eau, canalisations...) ;
- Privilégier les **douches courtes** plutôt que les bains ;
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement, notamment lors du **brossage des dents ou du lavage des mains** ;
- Faire fonctionner le **lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins** ;
- Installer, si possible, des **mousseurs sur les robinets** et une douchette économe ;
- Réutiliser l'eau lorsque cela est possible, par exemple l'eau de rinçage pour certains usages domestiques ;
- Éviter tout usage de l'eau potable qui n'est pas indispensable.

La préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous. Merci pour votre vigilance et votre mobilisation.

Cordialement,
STGS, Service Clientèle

INAUGURATION SACRISTIE ET CONCERT



C'était un beau week-end de fête qui a eu lieu les 19 et 20 septembre derniers.

La sacristie a été inaugurée en présence d'élus de la commune et du territoire, de nombreux habitants et voisins.



La cérémonie a permis de retracer l'historique de l'édifice mais aussi des travaux en cours depuis 2020.

Vous retrouverez à nouveau ici (en scannant le QR code) la vidéo réalisée par la société de maçonnerie quand elle était sur le chantier l'hiver dernier.



Le lendemain, notre église a été une nouvelle fois mise en valeur grâce à la présence de l'harmonie de Guingamp et ses 40 musiciens qui se sont exprimés pendant plus d'une heure et demie.



Nous avons eu de bons retours de ce moment suspendu, mêlant architecte et musique, au plein cœur des journées du patrimoine ! Bravo à l'association du Gracieux patrimoine pour cette initiative !

Merci à tous pour votre présence !

REPAS DES ÂÎNES



Repas des aînés pour les Gracieux de + de 65 ans.

Merci, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir rendre réponse en mairie pour confirmer ou non de votre présence aux repas des aînés.

CEREMONIE DE LA TOUSSAINT



Cérémonie de la Toussaint

Comme les années passées, une cérémonie est organisée le 1^{er} novembre à 15h en l'église Notre Dame.

PASSAGE A L'HEURE D'HIVER



Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2026, à 3 heures du matin, où il sera alors 2 heures.



ADAPEI - OPERATION BRIOCHES



Merci à tous!

Pour la 5ème année, Denis Salomé a été très bien accueilli par les habitants de Grâce-Uzel.

Plus de 120 brioches vendues sur la commune, avec la participation active de Nicolle, Marie Christine et Leslie. Ce soutien va nous permettre de poursuivre nos actions auprès des personnes en situation de handicap accompagnées par les établissements de l'Adapei-Nouvelles de Loudéac.

Sur le territoire de Loudéac, les familles, les professionnels Esat et les partenaires ont vendu un total de 3384 brioches..

Merci à tous.



Notes de Voyage

CONCERT DESSINÉ ET THEÂTRALISÉ



Samedi 24 octobre 2026 à 20h
Le Kastell d'O à UZEL (22460)
Tarif: 15€

Autour de l'attachante personnalité du Brestois Jean Cras se sont réunis le **Trio Alphea** (Thierry Juffard, Blandine Leydier, Pierre Nentwig), **Geneviève Marot**, illustratrice et auteure de BD et **Jean Michel Frémont**, auteur et comédien.

Geneviève Marot dessinera en direct d'après une correspondance imaginaire de « l'Amiral des arpèges » adressée à Béla Bartók et sur les musiques de **Cras, Saint-Saëns, Dohnanyi, Berlioz, Schubert, Mozart, Brahms, Bartók et Beethoven.**

De la folle tournée européenne du bambin Mozart au traineau de fer de Berlioz dans les steppes glacées, des navigations audacieuses de Jean Cras aux pérégrinations transylvaniennes de Béla Bartók, le voyage est présent, réel ou fantasmé, le voyage nourrit la création, l'ailleurs ouvre sur le monde pour ramener à soi.

CONTACTS :

Jean Michel Frémont
0771703885
jm.fremont@gmail.com

Trio ALPHEA :
trioalphea@hotmail.com

BSArtist Communication
 Bettina Sadoux
bettina.sadoux@gmail.com

BILLETTERIE:



Texte et jeu :
Jean Michel Frémont
 Dessin : **Geneviève Marot**
 Musiciens :
Thierry Juffard: violon
Blandine Leydier: alto
Pierre Nentwig: violoncelle

UZEL-PRES-L'OUST



Coup de cœur : Du goût pour le bonheur de Lorraine Fouchet

Lorraine Fouchet nous offre un roman qui fait du bien, tendre et bienveillant, véritable ode à la vie et à la famille choisie. Elle nous entraîne en Bretagne avec ses thèmes de prédilection : secrets de famille, liens intergénérationnels et air iodé pour bercer les mots. De quoi passer un excellent moment de lecture en cette saison automnale !

Disponible à la bibliothèque.



Good news for our English-speaking readers!

The library now has books in English available to borrow. Come and visit us you are welcome!

ARTELIER ARTISTIQUE

Le vendredi 30 octobre, nous vous invitons à participer à un atelier artistique pour embellir ensemble notre lieu partagé !

Vous pourrez admirer le travail de Christophe qui réalisera une fresque murale mais aussi participer à la décoration de votre bibliothèque avec Lionel qui invitera chacun à découvrir différentes techniques.

Un atelier « mobiles » pour décorer le plafond sera aussi proposé aux plus jeunes.

N'hésitez pas à passer. Ouvert de 17h à 19h. Chacun vient quand il peut. Gratuit et matériel mis à disposition. A partir de 6 ans.





L'association Gracieux Patrimoine a tenu son Assemblée Générale le samedi 26 septembre. Ce fut l'occasion de revenir sur une année riche en rendez-vous. Le marché de Noël a ouvert la saison dans une belle ambiance. La randonnée gourmande a réuni 215 marcheurs sur les chemins de la commune. Le concert a lui aussi connu un vrai succès. Tout au long de l'année, les bénévoles ont entretenu les sites, et de nouvelles plantations sont venues les embellir.

L'Association a aussi renouvelé son bureau. Béatrice Le Goff et Kathleen Bouvet en prennent la coprésidence. Marie-Christine Thomas reste trésorière et Brigitte Genoud devient secrétaire. Louis Jouanny, Sylvie Jouan et Isabelle Tiger composent le bureau.

Merci Marina !

Après plusieurs années à la présidence, Marina passe le relais. Toute l'équipe tient à la remercier pour son implication sans faille et pour son dynamisme, qui ont donné un vrai élan à l'association. Elle a notamment porté avec énergie le projet Toiles de Bretagne, dont elle a été la cheville ouvrière. Grâce à elle, le patrimoine de notre commune a gagné en visibilité. Merci pour tout ce travail !

À venir

Les préparatifs du marché de Noël de Grâce-Uzel sont lancés. La prochaine randonnée gourmande aura lieu le 19 juin 2027.

Rejoignez-nous !

Nos activités sont très variées : entretien et embellissement des sites, plantations, balisage des chemins, organisation d'événements... Chacun peut trouver sa place selon ses envies et ses disponibilités. Pas besoin d'être expert : un peu de temps, de la bonne humeur et l'envie de faire vivre notre commune suffisent !

Come and join us!

Gracieux Patrimoine is a local volunteer association dedicated to preserving and promoting the heritage of our village. Throughout the year, we look after our heritage sites and organise friendly events that bring people together, such as the Christmas market, the gourmet walk (*randonnée gourmande*) and concerts. Everyone is welcome, whether you have lived here all your life or have just arrived!

Our activities are very varied: looking after and enhancing our heritage sites, planting, waymarking footpaths, organising events... Everyone can find their place, according to their interests and availability. No need to be an expert: a little time, a good mood and a wish to bring our village to life are all it takes!



VISITE NOSTALGIQUE D'ANCIENNES ÉLÈVES DE 1944 ET 1947

Retour en enfance pour deux anciennes élèves ! Nous avons eu la joie d'accueillir Madame Anne née JEGARD et sa sœur Michèle, venues replonger dans leurs souvenirs.

Toutes deux ont fait leur première rentrée dans notre établissement, respectivement en 1944 et 1947. Un magnifique moment d'échange et de nostalgie, riche en transmission entre générations, qui rappelle que l'école Notre-Dame garde la mémoire de tous ceux qui y ont grandi.



UNE JOURNÉE COHÉSION À UZEL



Le 21 septembre, les trois écoles de l'ensemble scolaire (Grâce Uzel, Le Quillio et Uzel) se sont réunies pour célébrer le début de l'année lors d'une journée de cohésion :

La célébration des cartables, un moment fort et symbolique.

Une activité artistique pour laisser place à la créativité.

Une visite de la caserne, avec l'essayage très attendu des casques.

Une activité sportive aux couleurs de la rentrée de l'UGSEL.

Une magnifique journée de cohésion pour bien lancer l'année !

Le **17 octobre**, nous aurons en effet l'occasion de nous retrouver tous ensemble pour réaliser un grand flashmob, dans le cadre du congrès départemental des Sapeurs-Pompiers à Uzel.



NETTOYONS LA NATURE



Ce mardi 29 septembre 2026, les élèves se sont mobilisés pour une belle action citoyenne dans le cadre de l'opération "Nettoyons la nature" : une initiative lancée par Leclerc, que nous remercions chaleureusement.

Armés de motivation, les enfants ont arpenté les abords de l'école et les rues de la commune pour ramasser les déchets et prendre soin de notre environnement.

Pour clôturer cet effort collectif dans la joie et la convivialité, nous avons partagé un goûter bien mérité tous ensemble !

Un grand bravo à nos jeunes éco-citoyens pour leur bel engagement.

**Vente de calendriers
à 4.50 € à l'école du
16/10 au 06/11/2026**



**Vente à l'école jusqu'au
2 novembre 2026**

SOIREE TARTIFLETTE GRACE-UZEL

(salle arc-en-ciel)

**10 novembre
dès 19h00**



Kir
tartiflette

glace
café

Possible à emporter
de 18h à 19h

Adulte: 13€ / Enfant: 8€

Org: Ecole Notre Dame

Le Téléthon aura lieu à Grâce-Uzel, le **samedi 28 Novembre**

**A partir de 12 h, potée à la salle Arc en Ciel,
Sur place ou à emporter**

Adultes 13 € et pour les moins de 12 ans 6 €. (Un kir gratuit offert par la municipalité).
Des cartes sont en vente auprès des bénévoles ainsi qu'à la mairie et au café Le Gracieux.....

Pensez à réserver vos cartes, elles partent très vite.

**Tombola pendant le repas
Après le repas vous pourrez jouer à la belote**

Vous pourrez également déposer vos dons dans l'urne se trouvant à la salle Arc-en-Ciel ainsi qu'à la mairie....

Une réunion de préparation est prévue le Mercredi 21 octobre à 20h salle polyvalente...
Toutes les personnes qui veulent participer à cette manifestation sont les bienvenues...

LE TELETHON nous concerne tous !!!!!

On a tous raison(s) d'agir : le téléthon, c'est la possibilité pour chaque citoyen de faire bouger les choses.

On a tous raison(s) d'innover : le Téléthon, ce sont des premières victoires contre la maladie grâce aux thérapies innovantes.

On a tous raison(s) d'y croire : le Téléthon, ce sont des innovations qui servent l'intérêt général.

On a tous raison(s) de se mobiliser : la médecine de demain a besoin du téléthon.



Des Gracieux reprennent un bar – Restaurant au Quillio

Le 12 septembre avait lieu l'inauguration du Quill'oust au Quillio, bar-restaurant repris par un couple de Gracieux, Stéphane et Hélène TROUILLARD.

Stéphane et Hélène proposent un menu ouvrier les midis de la semaine, et repas pour les groupes le week-end.



Les débuts sont prometteurs et on leur souhaite que ça continue.



Le Quill'Oust : 06 69 90 29 06

DATES A RETENIR



- Samedi 7 novembre :** Repas des aînés, à 12 heures.
- Mardi 10 novembre :** Soirée tartiflette de l'Ecole Notre Dame.
- Mercredi 11 novembre :** Commémoration à 11 heures.
- Dimanche 22 novembre :** Marché de Noël.
- Samedi 28 novembre :** Téléthon.



Renseignements utiles

Mairie



02.96.28.81.78



contact@graceuzel.fr



<https://www.grace-uzel.fr>



Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

De 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.

De 9 H 00 à 11 H 00 le mercredi.

De 9 H 00 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire



02.96.67.38.90

École



02.96.28.88.96

Bibliothèque :



Lundi et samedi de 11 à 12 h.

bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompiers  **18**

Samu  **15**



Numéro unique 112

Centre Vétérinaire



02.96.28.80.42

Pharmacie de garde



3237

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Kathleen BOUVET, Jean-Marc VIDELOT